|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

BOURSE DOCTORALE DE MOBILITE INTERNATIONALE – UNIVERSITE DE PARIS

APPEL A CANDIDATURES – SESSION 2021 (retour avant le 30 novembre 2021)

**I - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

**Ecole Doctorale : ………………………………………….**

**Année de première inscription en doctorat : …………………………………………………………………**

Nom patronymique Prénom

[ ]  H [ ]  F

Date et lieu de naissance

**Adresse :**

Adresse personnelle

Code postal ……………………. Ville ……………………………………………… Pays ………………………

**Contact :**

Numéro de téléphone

Numéro de portable

**E-mail (obligatoire)** :

**Diplôme obtenu avant la thèse**

Date d’obtention : ............... / .................. / .................. Mention : ............................

Établissement : ...........................................................................................................................

Si master, intitulé de la mention et de la spécialité : ................................................................

Établissement (master) : ...........................................................................................................

Si autre diplôme, intitulé : .........................................................................................................

**II – INSCRIPTIONS EN DOCTORAT**

Nom du directeur ou de la directrice de thèse :

Intitulé et numéro d’identification du laboratoire d’accueil :

Sujet de la thèse :

**COTUTELLE** : Non [ ]  Oui [ ]  **PAYS**: …………………………………………………………………

Convention de cotutelle signée par les parties : Non [ ]  Oui [ ]  date : / /

**Avez-vous déjà bénéficié d’une bourse de mobilité internationale au titre de votre doctorat ? :**

Non [ ]  Oui [ ]  Année : ….. Nombre de mois :  …. Montant : ………

 **III – MOBILITE**

 **PAYS :** ……………………………………………

 **VILLE :** ……………………………………………

Date de départ envisagée : du ……/……/2021 au : ……/……/2021 *(La période de mobilité devra s’achever au plus tard le «30 novembre 2021).*

Durée du séjour en mois :

**IV – ETABLISSEMENT D’ACCUEIL**

**Nom de l’établissement d’accueil** : …………………………………………………………………………

Adresse

Code postal : …………………………………Ville : ………………………………………………………………

Pays : …………………………………………........ Numéro de téléphone :

E-mail :

**Structure de recherche d’accueil au sein de l’établissement d’accueil**

Nom du directeur ou de la directrice de la structure de recherche d’accueil**:**

Localisation (si différente de l’établissement d’accueil) : ………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………….

**V – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Evaluation du coût de la mobilité (transport, hébergement, …) : ……………………………………. (en €)

………………………………………………………………………………………………………………………

Avez-vous effectué une autre demande de financement pour effectuer votre mobilité :

 [ ]  oui (précisez le financement, programme, organisme financeur) ……………………………………..

*Si oui : Avez-vous obtenu ce financement? [ ]  oui : (indiquez le montant obtenu)*

*[ ]  ne sait pas encore*

*[ ]  non*

 [ ]  non

Fait à : Le (date) :

Signature du. de la candidat.e :

Pièces à joindre impérativement au dossier

**Chaque pièce du dossier devra être numérotée conformément à la liste ci-dessous.**

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas traité.

1 [ ]  Lettre de motivation du / de la candidat·e·

2 [ ]  Résumé du projet de recherche

3 [ ]  Justification d’acceptation de la structure de recherche d’accueil à l’étranger **1**

4 [ ]  Justification du projet de mobilité par la directrice / le directeur de thèse

5 [ ]  Mode(s) de financement de la thèse (justificatif) \* si contrat de travail hors Contrat Doctoral = accord employeur nécessaire en sus

6 [ ]  Attestation ou diplôme de Master (ou équivalent) mention Bien ou Très Bien

7 [ ]  Attestation d’inscription en thèse (certificat de scolarité)

8 [ ]  Relevé d’identité bancaire

9 [ ]  Copie carte vitale

**10 [ ]  Autorisation d’Université de Paris : https://u-paris.fr/etat-durgence-sanitaire-faq-speciale-mobilite-des-personnels/**

**Réservé à l’Ecole Doctorale :**

10 [ ]  Avis circonstancié de la directrice / du directeur de l’école doctorale concernée > modèle page 5

**Modalités :**

* Vous n’êtes pas concerné·e par la pièce n° 10 : elle sera complétée et ajoutée au dossier par votre école doctorale.
* Vous devrez transmettre votre dossier dûment complété à votre école doctorale selon le calendrier qu’elle aura fixé : les candidat·e·s ne peuvent en aucun cas envoyer directement leur dossier au Collège des Ecoles Doctorales (CED), la validation et le classement des dossiers par le directeur ou la directrice de l'Ecole Doctorale étant indispensables.
* Chaque école doctorale (ED) a son propre calendrier : contacter le·la gestionnaire de l’ED
* Les pièces justificatives, numérotées et dans l’ordre, devront être transmises en 1 seul pdf
* Le dossier de candidature (pages 1 et 2) devra être transmis lui aussi en 1 seul pdf
* Si vous êtes déjà sur le terrain, vous pouvez postuler. En revanche, l’attribution de la BDMI n’est pas garantie pour autant, votre dossier sera étudié au même titre que celui des autres candidat·e·s.

**1** *la structure d’accueil doit indiquer qu’elle donne son accord formel pour l’arrivée et l’accueil du·de la doctorant·e, en indiquant clairement les dates de séjour*

Pour information : pièces complémentaires à fournir après les résultats

par les candidat·e·s qui auront été retenu·e·s

Pour tous les doctorant·e·s retenu·e·s :

 [ ]  Attestation d’assurance en responsabilité civile\*

 [ ]  Ordre de mission de la structure de recherche Université de Paris

Pour les doctorant·e·s non salarié·e·s de l’Université de Paris**:**

 [ ]  Attestation d’assurance rapatriement et prise en charge des frais médicaux et judiciaires à l’étranger

\*Vous devez **souscrire une assurance individuelle** couvrant l'ensemble des risques liés à votre séjour (responsabilité civile, accident, rapatriement sanitaire, frais médicaux et judiciaires,...) : contactez votre assureur pour vérifier ce que couvre votre contrat d’assurance actuel et obtenir une attestation.

S’agissant des frais de santé, renseignez-vous auprès de votre organisme de sécurité sociale concernant la prise en charge à l'étranger.

Conseils en vue d’un séjour à l’étranger

Vérifiez les documents de voyage requis (carte nationale d’identité, passeport, visa) pour l’entrée et le séjour dans votre pays de destination auprès de l’ambassade et du consulat de ce pays en France. S’agissant du passeport, certains pays exigent une validité minimum.

Retrouvez sur la page de France Diplomatie <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> les pays classés à risque par le Ministère des Affaires étrangères (MAE) ainsi que toute l'actualité des pays (politique, climatique) dont vous devrez prendre connaissance avant d'envisager toute mobilité. **Attention, l'Université se réserve le droit de refuser un départ dans un pays étranger classé à risque par le Ministère des Affaires étrangères**.

Pour les destinations européennes (états membres), un étudiant européen inscrit à l’université de Paris (inscription 2020/2021 à Paris Descartes ou Paris Diderot) conserve sa couverture sociale pendant son séjour à l'étranger, mais il doit obtenir avant son départ la [carte européenne d'assurance maladie](http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F213.xhtml)  de la sécurité sociale.

Avis ED - à joindre **obligatoirement** au dossier

**Avis circonstancié du directeur ou de la directrice de l’école doctorale Université de Paris concernée et classement.**

***AVIS DU DIRECTEUR / DE LA DIRECTRICE DE L’ED UNIVERSITE DE PARIS***

*⬜ Très Favorable ⬜ Favorable ⬜ Réservé*

**CLASSEMENT** :

..…. /……

*Fait à ………………………………………………….*

*Le ………………………………………………………...*

**Envoi du dossier de candidature :** Les dossiers doivent être déposés par les candidat.e.s à l’école doctorale de rattachement, selon le calendrier qu’elle aura fixé.

*Les candidat.e.s ne peuvent en aucun cas envoyer directement leur dossier au Collège des Ecoles Doctorales (CED) la validation et le classement des dossiers par le directeur ou la directrice de l'Ecole Doctorale étant indispensables.*